



Sommaire

[ASC] Catalogue Vacances 2024	1
[Emploi et Conditions de Travail] Bilan Social 2022	1
[DSG] Bilan sur la création de la Direction des Services Généraux DO Ile de France	2
[Parnasse] Projet de transfert de la DSI Parnasse vers la DTSI	2

[ASC] Catalogue Vacances 2024

Les élu(e)s du CSEE de la DO Ile de France ont décidé la mise en place des prestations du catalogue ASC (Activités Sociales et Culturelles) vacances 2024 basé sur un budget prévisionnel de 800 000€.

Il ne sera accordé qu'un seul départ par an pour chaque ouvrant-droit (OD), et chaque demande se verra attribuer un nombre de points tenant compte des programmes vacances et du type de séjours dont l'ouvrant-droit aura déjà bénéficié. Les places seront attribuées selon le Quotient Familial (QF), le nombre d'accompagnants, la période (hors ou pendant les vacances scolaires), le type de séjour et par tirage au sort...

La CFE-CGC Orange a voté **CONTRE** cette décision : la répartition du budget alloué aux prestations hors ou pendant les vacances scolaires n'est jamais précisée, les voyages organisés avec transport et les pensions complètes ou ½ pensions sont trop largement subventionnées au détriment des locations qui restent les prestations les plus plébiscitées.

Bon à savoir : les subventions ASC ne découlent pas d'une bonne gestion mais du refus compréhensible de beaucoup de nos collègues de divulguer leurs informations fiscales. **En clair, si vous ne transmettez pas votre QF, les ASC disposent de l'argent qui devrait vous revenir...**

La CFE-CGC Orange est contre cette mesure discriminatoire et souhaite une distribution équitable du budget ASC basée sur la classification et le nombre d'enfants à charge. Ce mode de calcul permettrait à chaque salarié de la DO IDF de disposer, en moyenne, de 3 fois plus de budget loisirs /culture/vacances.

Fort de son expérience de gestion des CSE OFS et OB (S), la CFE-CGC Orange sait garantir des frais de fonctionnement réduits. **Vos élu(e)s demandent une compensation de 140€ en chèques vacances pour chaque ouvrant-droit.**

[Emploi et Conditions de Travail] Bilan Social 2022

✓ Information - Consultation

Comme attendu, le Bilan Social 2022 affiche une baisse de 5.75 % de l'effectif social (ensemble des personnels en activité et hors activité, fonctionnaires ou contractuels en CDD ou CDI au 31/12/2022) avec 6134 salariés en CDI (- 5.9%).

Les prévisions pour 2023 ne sont pas plus sécurisantes avec une baisse d'effectifs annoncée de 5%.

La formation retrouve les valeurs d'avant Covid et le taux de salariés promus (10.37%) est stable par rapport à 2021.

Le recours à la sous-traitance est massif : pour 2022, il est mesuré à un équivalent de 2000 salariés.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC Orange constate amèrement que :

- Le taux de féminisation stagne à 38%
- Sur les 105 maigres embauches en CDI, 32 salariés ont moins de 25 ans
- L'âge moyen des salariés reste élevé à 48.81 ans
- Moins de 20% de l'effectif social se situe dans la tranche d'ancienneté de moins de 10 ans.

La CFE-CGC Orange alerte sur le départ massif prévisible des salariés approchant l'âge de la retraite.

[DSG] Bilan sur la création de la Direction des Services Généraux

DO Ile de France

✓ Bilan

Engagée en 2021 et mise en œuvre en Septembre 2022, la création de la Direction des Services Généraux (DSG) regroupe l'ensemble des activités de services généraux (la Gestion de la Sécurité et Services aux Occupants – GSSO - les Services aux Utilisateurs tels que habilitations SI, services numériques, la gestion de l'occupation immobilière, respect des données personnelles, environnement ...). Ces activités sont désormais managées au sein d'une même structure unique au sein de la DO Ile de France en lieu et place des différentes organisations existant auparavant dans chaque service.

Analyse de la CFE-CGC

A 6 mois d'existence, le bilan est mitigé. Certes, la professionnalisation des métiers de la DSG apporte à ses salariés une meilleure visibilité en termes de développement des compétences et une offre de formation uniforme pour toutes les DSG de DO et pilotée au niveau national, mais le manque d'effectifs est criant et la surcharge de travail induite est augmentée.

La CFE-CGC Orange restera très attentive sur ses sujets et sera vigilante à la validation des acquis.

[Parnasse] Projet de transfert de la DSI Parnasse vers la DTSI

✓ Information - Consultation

Créée en 2007, Parnasse propose des services haut de gamme et ultra personnalisés à ses membres (entrepreneurs, chefs d'entreprise, personnalités ...) à leur domicile et à leur bureau. Parnasse dispose depuis 2009 de sa propre Direction du Système d'Information (DSI) afin de développer en toute autonomie les outils spécifiques à son activité de service clients tout en collaborant avec la Direction Technique et du Système d'Information (DTSI) pour la validation des budgets et de l'urbanisation IT globale (organisation des applicatifs).

L'Entreprise intègre le modèle de fonctionnement de Parnasse dans sa stratégie de mutualisation et transfère les activités et l'équipe SI vers la DTSI dès le 01/07/2023.

La DO Ile de France se veut rassurante sur l'intégrité décisionnelle de Parnasse. L'obligation de résultats est forte, la typologie des Clients Parnasse imposant une grande rigueur fonctionnelle.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC Orange s'interroge sur l'efficacité de cette décision de mutualisation vis-à-vis des futurs développements du Système d'Information (SI) Parnasse et sur l'inquiétude légitime qu'elle peut produire sur les fonctions support ou les métiers en contact direct avec les membres Parnasse. Le déménagement induit de l'équipe SI de Bridge vers un bâtiment situé à Orange Village – qui sera peut-être lui-même libéré dans 1 an – ne favorisera certainement pas les échanges avec les autres équipes Parnasse.

Les élu(e)s CFE-CGC Orange s'assureront que Parnasse garde bien son intégrité tout en collaborant transversalement et en bonne intelligence avec les équipes de DEF (Direction Entreprises France) et d'Orange Events.

Rappel a également été fait à la Direction que cette décision n'aura d'effets positifs que si elle améliore réellement la synergie entre la DTSI et Parnasse et qu'elle n'est pas appliquée dans un unique but de réduction des coûts.

Elu.es CSE Titulaires

[DE IDF] Laurent BOURGEOIS
[Parnasse] Laurent MARTIN
[UI A] Laëtitia MIMOUN
[DO MP] Anne DESCARTES
[DE IDF] Cyril CORDIER
[USC IDF] Valérie VIART
[AD IDF] Stéphane TOULOT

Elu.es CSE Suppléant.es

[DE IDF] Frédéric DESPRES
[UI Centre IDF] Hélène POUPARD
[Ag Pro-PME] Philippe DAGOIS
[USC IDF] Fathia JARDAOUI
[UI A] J-Louis JOUVANCEAU
[AD IDF] Amel SAIDANE

Commissions

[ASC] Houda BOUSBIH
[ASC] Géraldine PULLANDRE
[Handi.] Emmanuel PARMENTIER
[Marchés] Laëtitia MIMOUN
[Eco.] Philippe PECQUET
[Eco.] Marie France SOARES
[Resto] Marie France SOARES
[Resto] Jésus RONDON
[Empl.] Géraldine PULLANDRE
[Empl.] Laurent BOURGEOIS (Pdt)

Délégué Syndical Coordinateur DO IDF

Adel EL MAHDY

Représentant Syndical CSE DO IDF

Faycel AZZABI



Vous avez apprécié ces informations et vous souhaiteriez toujours être informé en avant-première ?

Inscrivez-vous à notre Newsletter en flashant simplement ce QR Code !

Si vous avez des questions, vous pouvez toujours **contacter directement vos élus** et représentants.

